

à encourager par tous les moyens ce genre d'initiative. Je demanderais aussi qu'on étudie de nouveau la possibilité de repeupler de saumon nos rivières et nos lacs. Dans ma circonscription, la pêche au saumon est assez bonne sur la rivière Medway, dans le comté de Queens, et sur la rivière LaHave, dans le comté de Lunenburg, mais il faudrait faire quelque chose pour favoriser la montaison du saumon, non seulement dans ces rivières, mais dans les rivières Martins et Middle ainsi que dans d'autres rivières des comtés de Lunenburg et de Queens. Ce qui encouragerait davantage les touristes à visiter la Nouvelle-Écosse et, partant, aiderait à renforcer l'économie de cette province. La noyade récente des 17 pêcheurs, dont les palangriers ont été coulés par le vent et la grosse mer au large des côtes de la Nouvelle-Écosse, devrait causer quelque inquiétude au ministre et à ses fonctionnaires, qui, par des subventions, encouragent la construction de ce genre d'embarcation. Ces hommes comptaient parmi nos meilleurs et nos plus courageux, car autrement ils n'auraient pas été où ils se trouvaient. Leur perte laisse un vide difficile à combler.

S'il est vrai que les 2 palangriers ne sont pas destinés à pêcher à plus de 100 milles des côtes, je crois qu'il y a dans la structure de ces embarcations une faiblesse qu'il y a lieu de relever. L'immense timonerie placée au milieu du navire et qui couvre le moteur et l'appareil de halage semble avoir été conçue plus comme abri contre les éléments que comme partie intégrante de la coque. Au premier coup d'une grosse mer, elle est détruite. Le palangrier reste alors exposé aux éléments et risque d'être inondé au coup suivant. Il est à noter que les chalutiers de 65 pieds, qui sont complètement pontés, et les bâtiments du genre des goélettes, entre 75 et 100 pieds de long, ont survécu à la tempête qui a causé ce désastre. A vrai dire, on n'a pas encore construit d'embarcation qui tiennent mieux la mer que la goélette, qui a rendu célèbre le schooner *Bluenose* et la ville de Lunenburg. Je demande au ministre et à ses fonctionnaires d'examiner la chose et de voir s'il ne serait pas possible d'améliorer le palangrier.

En fait, il serait à souhaiter qu'une étude complète soit faite de tout le programme d'aide. S'il faut en croire les chiffres fournis par le service de l'économique du ministère des Pêcheries, les chalutiers de la Nouvelle-Écosse d'une longueur moyenne de 65 pieds auraient passé une moyenne de 179 jours en mer par année, pour les quatre ans allant de 1955 à 1958 inclusivement. Mes observations coïncident ici d'assez près avec celles que le député de Gloucester a faites hier soir. C'est

un signe que nous avons à cœur les intérêts de nos pêcheurs. Au cours de cette période, du temps des chalutiers de 65 pieds, les heures de pêche n'atteignaient que 1,433, soit moins de 60 jours sur les 365 du calendrier. On voit par là le caractère saisonnier du travail fait par l'équipage de six hommes qui montaient le chalutier de 65 pieds. C'est ce qui explique aussi les maigres gains qu'avaient à se partager ces pêcheurs.

De toute évidence, ces bateaux ne sont pas assez gros pour pêcher toute l'année. Aussi en faut-il de plus grande taille, non seulement pour la sûreté des vies, mais aussi pour la stabilité de l'emploi à terre et en mer. Pour cela, il faut consentir de grosses immobilisations. Or, pour avoir ce capital, il faut que le pêcheur vende son poisson à meilleur prix. Il est intéressant de constater que la morue, la plie et l'aiglefin représentent 81 p. 100 des prises. Au cours de cette période, l'aiglefin s'est vendu en moyenne 3½c. la livre, la morue, 3c. et la plie un peu au-dessus de 3.2c. la livre. Il convient de noter que même si les produits de choix se vendent à meilleur prix que les autres déjà mentionnés, les catégories inférieures, ces poissons de deux livres et demie ou moins, abaissent la moyenne générale.

Bien des pêcheurs ont proposé de relever d'un cent la livre le prix actuel qui est demeuré sensiblement le même depuis 15 ans. Cette hausse ferait toute la différence entre une exploitation marginale et une exploitation rentable capable de faire vivre le pêcheur et sa famille, tout en lui permettant d'amasser des capitaux pour acheter de plus gros bateaux. L'autre question qui se pose naturellement, c'est de savoir si les marchés peuvent supporter cette hausse des prix. D'après une récente enquête faite dans les grands marchés d'alimentation d'Ottawa, l'aiglefin congelé, en paquet d'une livre, se vend au détail 49c. la livre, la morue congelée 37c. la livre, et la sole congelée 45c. la livre. Comme il faut trois livres de poisson pour faire une livre de filets, une hausse d'un cent du prix au pêcheur représenterait une augmentation de trois cents des prix à la consommation. Malgré cette hausse de prix, ces fruits de mer qui contiennent les vitamines et les minéraux si nécessaires à l'humanité coûteraient encore moins cher que tous ces restes d'abattoir qui se vendent, comme chiens chauds ou saucisses au bœuf, de 59c. à 63c. la livre.

Une hausse d'un cent par livre d'aiglefin, de morue et de sole contribuerait énormément à fournir un supplément de fonds que les pêcheurs pourraient utiliser à la construction de nouveaux bateaux. Je sais bien qu'une forte proportion de notre production est écoulée sur le marché américain en concurrence